

Lance-toi !



Conditions d'inscription

Pour t'inscrire à l'apprentissage anticipé de la conduite, tu dois :

- avoir au moins 15 ans,
- avoir l'accord de tes parents et de l'assureur du véhicule,
- être titulaire de l'ASSR 2^{ème} niveau ou de l'ASR.

Ton accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs et ne jamais avoir commis de délit routier. Il n'est pas forcément un de tes parents. Il peut être un membre de la famille, un tuteur, un ami... Il peut même y avoir deux accompagnateurs en accord avec l'assureur.

L'extension de garantie est indispensable pour le(s) véhicule(s). Attention ! La conduite accompagnée est interdite hors du territoire national.

Forme-toi !



Évaluation et formation initiale

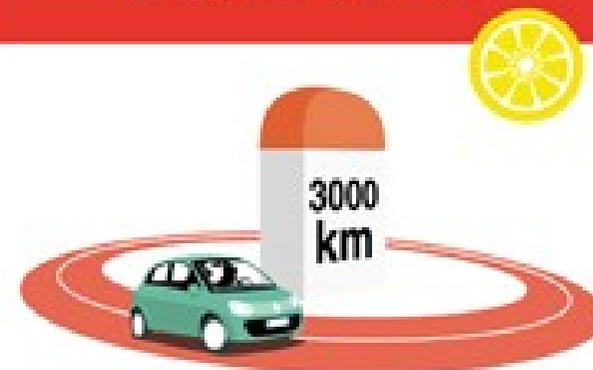
D'abord, tu passeras une évaluation permettant de te donner une estimation du volume d'heures de conduite en auto-école (20 h minimum) à faire avant de te laisser conduire accompagné(e) ! Dans le même temps, tu prépareras l'examen théorique, le Code.

Rendez-vous obligatoires

Au début de la conduite accompagnée, tu devras participer, avec au moins un accompagnateur et ton moniteur, au rendez-vous préalable de 2 heures à l'auto-école. L'enseignant te donnera des conseils et un guide sera remis à ton accompagnateur.

Deux rendez-vous pédagogiques sont prévus au cours de l'apprentissage, toujours avec ton accompagnateur et ton moniteur. Le premier a lieu au bout de 4 à 6 mois de conduite accompagnée, le deuxième à la fin. Ces rendez-vous comportent chacun une partie théorique de 2 heures et une partie pratique d'une heure.

Entraîne-toi !



Les bons outils

Si tu as obtenu ton Code et le bilan de compétence, l'enseignant te remettra l'Attestation de Fin de Formation Initiale (AFFI).

Pendant la conduite accompagnée, tu auras entre 1 et 3 ans pour conduire au minimum 3000 km. Tu retraceras régulièrement ta progression dans ton Livre d'apprentissage que tu devras pouvoir présenter obligatoirement en cas de contrôle routier.

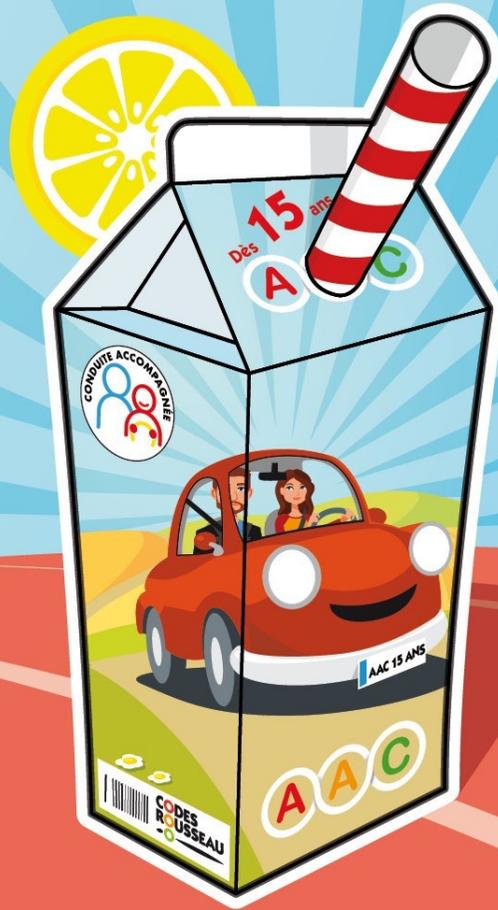


N'oublie pas d'apposer le disque « conduite accompagnée » à l'arrière de ton véhicule quand tu conduiras.



AAC

La formation vitaminée !



Lance-toi !



Forme-toi !



Entraîne-toi !



Que du bonus !

RNF 2010/0405-AAC15ANS

Réussissez avec Codes Rousseau !

ooo codesrousseau.fr

**CODES
ROUSSEAU**